



AVIS PUBLIC

ITUM ACCORDE UN SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL AUX PRESTATAIRES D'AIDE AU REVENU

Uashat mak Mani-utenam, le 22 mars 2021 – Le Conseil d’Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (ITUM) souhaite informer la communauté de sa décision d’accorder une aide financière aux prestataires actifs de Mitshim Shuniau, par le biais d’une bonification des montants qui sera déposée le 24 mars prochain et ce, pour les mois de février et mars 2021.

Il s’agit d’une mesure exceptionnelle dans le contexte de la crise du COVID-19.

Voici les montants attribués :

- Personne seule : 150\$
- Chef de famille (personne ayant des personnes à charge) : 200\$
- Conjoint à charge : 150\$
- Enfants à charge : 100\$
- Une aide supplémentaire de 100\$ est accordée comme contribution au loyer pour les personnes seules et les chefs de famille

SOURCE: Le Conseil d’Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (ITUM)

Renseignements:

Julie Malek

Agente au Secteur des communications | ITUM

julie.malek@itum.qc.ca

Téléphone : 418 962-0327, poste 5315